

Paris, le 17 août 2022

Objet : modification du prospectus d'Enjeux Croissance Monde – information par tout moyen aux investisseurs :

- Fusion intragroupe : BNP Paribas Securities Services et BNP Paribas SA –
- Classification SFDR Article 8 –

La direction en concertation avec les équipes de La Financière Responsable (la « Société ») vous informe par la présente que :

- BNP Paribas Securities Services, qui agit en qualité de Banque dépositaire et conservateur d'organisme de placements collectifs, centralisateur des ordres de souscription ou de rachat, Responsable de la gestion comptable des fonds (comptabilisation, calcul de la valeur liquidative) et Teneur de registre, fusionnera avec sa société mère BNP Paribas SA. La date d'effet de la fusion est prévue le 1er octobre 2022, sous réserve des consultations locales en cours avec les partenaires sociaux dans certains pays. Du fait de la fusion, BNP Paribas SA, en sa qualité de successeur universel de BNP Paribas Securities Services, deviendra à la date de la fusion Banque dépositaire et conservateur d'organisme de placements collectifs, centralisateur des ordres de souscription ou de rachat, Responsable de la gestion comptable des fonds (comptabilisation, calcul de la valeur liquidative) et Teneur de registre pour le fonds Enjeux Croissance Monde. La fusion n'affectera pas les fonctions et opérations mises en place par la Société et réalisées par BNP Paribas SA. Le modèle opérationnel et de services déployé par BNP Paribas SA restera inchangé, tout comme les coordonnées du dépositaire en France.
- Suite au changement de classification SFDR du fonds maître Russell Investments World Equity Fund, le fonds nourricier Enjeux Croissance Monde est également classé sous la définition de l'article 8 du règlement cité.

Lors de son entrée en vigueur, le prospectus mis à jour peut être consulté sur le site internet de La Financière Responsable : <https://www.la-financiere-responsable.fr/>.

www.la-financiere-responsable.fr